

2. Il y a eu des consultations minutieuses et prolongées avec la bande au sujet de cette acquisition par l'intermédiaire de son avocat et par contact direct avec les chefs.

3. La bande indienne a accepté une entente à laquelle on en est arrivé par les négociations susmentionnées.

L'INTERDICTION DE LA VENTE DES MASQUES  
ANTIGAZ PROVENANT DES STOCKS  
DE GUERRE

Question n° 2527—**M. Mather:**

1. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social songe-t-il à bannir la vente des masques antigaz provenant des stocks liquidés après la guerre?

2. Le ministère a-t-il reçu des renseignements du gouvernement ontarien à cet égard?

3. Dans l'affirmative, quelle a été la réponse du ministère?

**L'hon. John Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** 1. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est présentement en consultation avec d'autres organismes fédéraux en vue d'établir un contrôle approprié de la vente des masques antigaz provenant des stocks liquidés après la guerre.

2. Oui.

3. Le ministère a indiqué qu'il était en consultation avec d'autres organismes fédéraux à l'égard de cette question.

LA VENTE DE L'AÉROPORT DE PICTON (ONT.)

Question n° 2533—**M. Skoberg:**

1. A quel prix le gouvernement a-t-il vendu l'aéroport de Picton, en Ontario, à la *Piasecki Aircraft of Canada Limited*?

2. Qui sont les principaux dirigeants de cette compagnie?

3. La vente de cet aéroport a-t-elle fait l'objet d'un appel d'offres public?

4. Dans l'affirmative, qui étaient les autres soumissionnaires et à combien s'élevaient leurs soumissions respectives?

5. Dans la négative, pourquoi la vente de cet aéroport n'a-t-elle pas fait l'objet d'un appel d'offres public?

**L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnements et des Services):** En ce qui concerne la Corporation de disposition des biens de la Couronne: 1. Une partie de la base des Forces canadiennes à Picton (Ontario) a été vendue à *Piasecki Aircraft of Canada Limited* pour la somme de \$260,000.

2. Directeurs, M. Frank M. Piasecki; M. H. George S. Bain; M. Arthur J. Kania; M. H. J. Bird. Administrateurs, M. Frank M. Piasecki, président; M. Arthur J. Kania, secrétaire-trésorier; M. Donald M. Myers, vice-président; M. Ernest Summers, vice-président; M. James W. Clopp, vice-président.

3. Non.

4. Sans objet.

5. Il y a à peu près deux ans, la *Piasecki Aircraft Corporation* de Philadelphie décidait d'ouvrir une filiale canadienne pour mettre au point un hélicoptère complexe doté des moteurs canadiens Pratt & Whitney, et elle cherchait depuis des installations existantes pour mettre son programme à exécution. La filiale canadienne, *Piasecki Aircraft of Canada Limited*, fut incorporée en mars 1968. Après s'être assuré que, selon toute vraisemblance, la base de Picton répondait aux besoins de la Société dans la plupart des cas, le gouvernement, désireux de profiter de l'occasion pour implanter au Canada une importante industrie d'hélicoptères comme source d'exportation, et considérant les répercussions malheureuses qu'avait causées sur l'économie de la région de Picton la fermeture de sa base, a autorisé la Corporation de disposition des biens de la Couronne à amorcer immédiatement des pourparlers avec la *Piasecki Aircraft of Canada Limited*, en s'inspirant de sa valeur estimative.

LA RECONSTRUCTION DU QUAI DE  
DARTMOUTH (N.-É.)

Question n° 2535—**M. Forrestal:**

Quelles mesures précises le gouvernement est-il en train de prendre pour mettre sur pied le programme de reconstruction du quai de Dartmouth dont il parle dans la réponse à la question n° 2086?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Le Conseil des ports nationaux me communique les renseignements suivants: Les mesures concrètes qui seront prises pour formuler une politique d'aménagement en ce qui concerne le côté Dartmouth du port d'Halifax dépendront du résultat des consultations avec les intérêts locaux.

LES VENTES DE LA CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE

Question n° 2541—**M. Robinson:**

1. Quels revenus la Corporation de disposition des biens de la Couronne a-t-elle tirés en tout de ses ventes, à chaque année de 1945 à 1968 inclusivement?

2. Quelle était la valeur comptable des biens vendus lors de leur cession à la Corporation de disposition des biens de la Couronne?

3. Quel pourcentage des articles ont été classés comme a) surannés, b) presque hors d'usage?

**L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnements et des Services):** En ce qui concerne la Corporation de disposition des biens de la Couronne:

1. Les recettes globales tirées des ventes brutes de la Corporation de disposition des biens de la Couronne pour chacune des années de 1945 à 1968 inclusivement sont les suivantes: 1944-1945, \$9,116,131.55; 1945-1946, \$124,878,368.66; 1946-1947, \$219,205,531.91;